

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

### RIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.  
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

### RÉDACTION & ADMINISTRATION

47, RUE NEUVE, 47  
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX  
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINES, 42

### ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.  
Paris, chez MM. HAVAR, LAPITTE & C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 24  
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 29 MAI 1886

## UN RAPPROCHEMENT INATTENDU

La journée de jeudi, considérée au point de vue de la politique parlementaire, est une déroute pour M. Clémenceau.

La question des princes a été le terrain sur lequel il a livré sa première grande bataille à M. de Freycinet. Le député de Montmartre se croyait, paraît-il, sûr de six ministères, qui devaient se séparer du reste du conseil et même menacer M. de Freycinet de leur démission collective. Mais les amis de M. Clémenceau l'ont abandonné au dernier moment.

Le général Boulanger, qui devait combattre le projet Freycinet-Demôle, a gardé le silence; M. Lockroy n'a rien dit, M. Granot n'a pas osé prendre la parole et les autres se sont tus.

De sorte que M. Clémenceau, qui avait en poche une nouvelle combinaison ministérielle toute prête, a dû se résoudre à la conserver pour une autre occasion.

A son avis, elle se présenterait naturellement le jour où la discussion du projet gouvernemental viendrait devant la Chambre. Il compte alors avoir l'appui de M. Ferry.

Nous avions bien raison de dire qu'il ne faut plus s'occuper de rien.

M. Clémenceau allié de M. Jules Ferry, c'est une situation qui eût bien surpris il y a quelques mois. Tant il vrai que rien ne rapproche comme une haine commune.

Mais si dans cette alliance inattendue, on voit clairement l'intérêt de M. Clémenceau, quel peut être celui de M. Ferry?

Les gens bien informés répondent que M. Ferry veut simplement pousser M. Clémenceau au pouvoir afin qu'il s'y use en même temps que M. Floquet.

Après la chute de ce ministre d'attente, chute qui, dans l'esprit du chef de l'opportunisme aurait lieu sur la question du budget des cultes, M. Ferry pense qu'il serait le seul ministre possible.

Mais ceci, c'est un rêve encore lointain; c'est un peu la vente de l'apeau de l'ours... Actuellement, il s'agit de le tuer. Le cérémonial est réglé point par point. Jamais exécution d'un condamné à mort n'a été mieux prévue jusqu'à dans ses moindres détails.

Avec l'appui de la droite, les opportunistes et les radicaux comptent bien faire rejeter le projet ministériel.

Une loi d'exception obligatoire et immédiate serait ensuite proposée, mais il pourrait se faire qu'elle fût à son tour repoussée, les voix de la droite venant s'ajouter, cette fois, à celles d'une des deux factions du parti républicain.

Les princes ni le bon sens ne gagneraient rien à ce changement de ministère: un cabinet Floquet ou Clémenceau expliquerait sans phrases, et, si M. Basly y tenait beaucoup, prononcerait même la confiscation de leurs biens.

## NOUVELLES DU JOUR

### Un vœu du Conseil municipal de Paris

Paris, 28 mai. — En suite du vote émis par la commission du Sénat contre le projet d'emprunt de la ville de Paris, le conseil municipal, dans sa séance d'hier, a pris en considération le projet de vœu suivant présenté par M. Hamel.

« Le conseil exprime le vœu que les pouvoirs compétents restituent aux habitants de Paris, comme aux autres communes de France, leurs franchises municipales, et que désormais les délibérations des corps municipaux, rendues en conformité des lois générales de la République, et visant exclusivement les intérêts communaux, cessent d'être soumises à la ratification du Parlement ou à l'autorisation administrative. »

### A la Bourse

Paris, 27 mai. — La faiblesse de la Bourse persiste. L'affaire de l'expulsion des princes fait toujours l'objet des préoccupations de la spéculation. On a parlé aussi des besoins d'argent qui se manifestent sur les places étrangères où se fait en ce moment la liquidation mensuelle. On reste aux plus bas cours.

### Au Sénégal

Paris, 28 mai. — Une dépêche du Sénégal annonce que le colonel Frey est de retour à Bakel, après avoir fait quelques opérations dans le Guinée.

Il a vaincu les habitants de cette contrée à Ghénu et à Kémandou. Quelques tirailleurs ont été blessés légèrement.

Le commandant Houry a poursuivi le marabout à Phalem.

### Au Salon

Paris, 28 mai. — Entré en séance à neuf heures, sous la présidence de M. Guillaume, le jury de la section de sculpture n'a terminé ses opérations qu'à midi.

Au troisième tour de scrutin, ont obtenu, sur 59 votants : MM. Schonenwerck, 17 suffrages; Longepied, 13 et Mercé, 11.

Aucun des concurrents n'ayant obtenu la majorité requise par le règlement, la médaille d'honneur dans la section de sculpture n'a pas été décernée.

### Réunion de la société générale d'éducation et d'enseignement

Paris, 28 mai. — La société générale d'éducation et d'enseignement s'est réunie en assemblée générale aujourd'hui, à 4 heures, dans la salle de la société de géographie, sous la présidence de Mgr Richard.

Sur l'estrade nous avons remarqué la présence de MM. Chesnelong, président de la société, de Ravignan, Osson de Vallée, sénateurs; Keller, de Vélizy, députés; vicomte de Gontaut Biron, Champetier de Ribes, etc. etc.

A leurs côtés prenaient place MM. Paul Bresson, représentant de la société de Dijon; de Caillancourt, de celle de Lille; Rambeau, de celle de Lyon; Gauchy, trésorier de la société de Paris, etc. etc.

M. Chesnelong, dans une courte mais brillante allocution, démontra l'utilité des sociétés d'éducation, et les questions qui nous devaient occuper furent soulevées à la suite de son discours.

M. d'Herbelot, ancien avocat général de la Cour de Paris, prononça ensuite un remarquable discours sur ce sujet : *Des ans de guerre contre l'enseignement chrétien*. Enfin, Mgr Richard termina la séance en faisant appel au dévouement de tous pour la propagation de l'enseignement chrétien.

### A bon entendre....

Paris, 28 mai. — Ce soir, au banquet de la chambre syndicale des fabricants de jouets, M. Lourdelet, président de la chambre des commissionnaires français, a exprimé devant MM. de Lannesson et Rouvier qui présidaient le banquet, le regret que le Gouvernement et le Parlement n'eussent beaucoup trop de questions irritantes au lieu de s'occuper à la défense des intérêts du commerce et de l'industrie.

### Don Carlos

Berne, 28 mai. — Dès que le manifeste de don Carlos est paru, l'ambassadeur d'Espagne à Paris se rendit auprès de M. Lardy, ministre de Suisse, et le pria de demander des informations à son gouvernement.

La légation d'Espagne à Berne fit à ce moment des démarches auprès du Conseil fédéral. Les autorités fédérales procédèrent aussitôt à une enquête dont il est résulté que don Carlos avait traversé la Suisse, se rendant en Autriche où il est appelé par la succession du comte de Chambord, et qu'il avait lancé son manifeste, à son passage à Lucerne, après s'être arrêté quelques jours.

### L'empereur Guillaume

Berlin, 28 mai. — L'empereur Guillaume est dans un état de faiblesse tel qu'il semble à peu près impossible qu'il puisse vivre encore longtemps.

Il est assailli d'une façon étonnante depuis quinze jours et son état de faiblesse cause aujourd'hui une pénible impression. Bien qu'il se soit relevé plusieurs fois déjà, on craint que son état ne s'aggrave.

### Paris, 28 mai.

On a fait de nouveau courir ce soir, sur le boulevard, le bruit de la mort de l'empereur d'Allemagne, tout au moins d'une maladie très grave. Jusqu'ici aucune dépêche officielle ou particulière n'est venue confirmer ce bruit qu'on rattache à une manœuvre de bourse.

### Les événements grecs

Athènes, 28 mai. — Interpellé sur le retard apporté à la levée du blocus, M. Tricoupis répond qu'il ignore les intentions des puissances envers lesquelles il n'a pas pris, concernant le désarmement, d'engagements blessants pour les droits souverains de la Grèce.

### Le Home Rule

Les prophètes qui annonçaient avec tant d'assurance l'échec, en seconde lecture, du bill de M. Gladstone sur le gouvernement de l'Irlande commencent à être moins affirmatifs. Il est vrai que M. Gladstone, comme il était facile de le prévoir, ne refuse pas d'accepter de sérieux amendements à son projet. C'est ainsi que hier, dans une réponse à des députés libéraux qu'il avait lui-même convoqués au Foreign-Office, il a fait d'importantes concessions au sujet de l'article du bill le plus attaqué : l'exclusion des députés irlandais du Parlement de Westminster. M. Chamberlain attend aussi un peu la raideur de son attitude. On peut en lire de belles dans lesquelles il soulignait la réussite de tous les efforts tendant à organiser le parti libéral, qui traverse une grande crise, et il exprime l'espoir que, par la modération et par des concessions, il est encore possible de maintenir l'union des libéraux.

### Les récents combats entre les Turcs et les Grecs

Athènes, 28 mai. — Le général Sapoundzaki fait savoir que les Turcs, malgré les conventions, gardent 10 prisonniers.

Les pertes des Turcs dans les récents combats ont été de 120 tués et de 170 blessés.

L'officier auquel on attribue l'échec de Kontra a été arrêté. L'emprunt sera voté sans opposition.

### Les courses d'Époum

Londres, 28 mai. — Courses d'Époum : Prix des Oaks : 1er, Miss Junning, 2e, Argv Natis, 3e, Brave Lass.

Les Tacites, les Suétones et les Juvénals de l'avenir qui voudraient peindre l'époque actuelle, trouveront de précieux renseignements dans les discours de M. de Gavardie. Hier, l'honorable sénateur des Landes a développé quatre interpellations nourries de faits, dont une seule eût suffi autrefois pour passionner l'opinion publique. Nous en avons tant vu depuis quelques années, de ces magistrats indignes, de ces fonctionnaires défilants, de ces abus de pouvoir, de ces vilénies et de ces naïvetés de tout ordre et de tout genre, que nous sommes blasés. L'histoire nous avait déjà appris ce que l'on peut attendre de Jacobins et de leurs copains les Montagnards. Le Sénat a naturellement passé à l'ordre du jour.

### SOTTISE ANTICLÉRICALE

Connaissez-vous Mougou? Non, n'est-ce pas? Ouvrez un dictionnaire, et vous y lisez au sujet du susdit Mougou la notice suivante :

« Mougou, 377 habitants, canton de Celles, à 15 kil. de Melle (Deux-Sèvres). Postes et télégraphe. »

Vous avez bien vu : *commune de 377 habitants*. Il paraît que cette humble bourgade possède des

édiles absolument extravagants. Oyez plutôt ce que publiait hier un journal de Paris :

« Dans sa séance du 23 mai, le conseil municipal de Mougou (Deux-Sèvres) a décidé que désormais les différents cultes seraient plus subdivisés par l'Etat. »

Ainsi, voilà qui est bien entendu, Mougou a prononcé la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et quand Mougou a décidé une chose, l'Etat, c'est-à-dire les trente-six millions de Français, doit s'incliner devant Mougou.

Et le journal qui rapporte des choses aussi importantes, ce n'est ni *Tintamarre* ni le *Journal pour rire*; c'est « importante » nouvelle se trouve dans le journal radical le plus répandu, la *Lanterne*, en deuxième page et sous cette rubrique en caractères flamboyants : *Une bonne mesure!*

On ne sait vraiment s'il faut rire davantage de l'outrecuidance des neuf peuples et du toudou composant la municipalité mougou... ou de l'audace du journal servant de pareilles balourdises à ses lecteurs.

Allons, c'est égal, on apprend chaque jour quelque chose. Qui se serait jamais douté que le conseil municipal de Mougou régenterait la France?

O anti-cléricisme! que de sottises on commet en ton nom!... G. C.

« Mais j'affirme solennellement qu'il l'a servi avec dévouement et avec probité. »

Voulez-vous savoir les causes de sa disgrâce? Les voici, messieurs, — on me force à lire cette lettre : « J'ai l'honneur de vous envoyer les renseignements que vous m'avez demandés sur l'incident qui déterminait mon départ de Mont-de-Marsan. Je ne me suis point hâté à cause de la rentrée tardive des Chambres. »

Il y avait dans le quartier Saint-Jean-d'Août deux « jolies filles de mauvaise vie; une attirait chez elle de petits jeunes gens... » (Exclamations à gauche.)

Comment! vous ne voulez pas que la lumière se fasse!...

« Un attirait chez elle de petits jeunes gens de 16 à 17 ans; l'autre avait un enfant de 13 à 14 ans qu'elle nourrissait pour la somme de 1,000 francs » (Nouvelles exclamations). « Le quartier s'indigna à un tel point que plusieurs de ses habitants vinrent me déclarer que si je ne mettais ordre à ces scandales, on brûlerait la maison qu'habitaient ces femmes. J'en parlai à M. le Procureur de la République qui m'invita à procéder à une enquête... » Ce sont des faits qu'il est facile de vérifier; au besoin, je demanderais qu'on m'apportât le sous-secretaire d'Etat en 1885. Il n'y a rien de plus exact, parce que j'ai vu de près moi-même... (Exclamations et rires sur un grand nombre de bancs.)

Je continue : «... qui m'invita à procéder à une enquête... Je passe quelques détails... » Des le lendemain, cette affaire causa une vive émotion chez les hommes les plus influents de l'époque; quelques uns firent me prier de ne point donner suite mes procès-verbaux, de répondre que je les avais déposés au parquet et qu'il fallait s'adresser à lui. Le soir même, je fus averti par un voisin que les femmes en question avaient dit que dans huit jours... le mot y est, messieurs... je ne les oublierais plus. Le lendemain, en me voyant passer devant leur porte, elles dirent assez haut pour que j'en eusse : « Ne craignez rien, gros C... on va le faire... à la porte. »

Huit jours après, il était à la porte et on l'envoyait à Bazas.

« Etait-ce pour insuffisance de service, monsieur le ministre de l'Intérieur? Vous voyez bien que non. Voilà la vérité. »

Une part, il ne restait rien des affirmations de M. le ministre : ce commissaire de police n'a jamais démenti, il n'a jamais été révoqué, d'autre part, vous voyez que M. le sous-secretaire d'Etat en 1885 lui disait qu'il serait mis en possession d'un titre de pension.

Il n'a ni pension ni secours.

« Eh bien, monsieur le ministre, vous êtes un honnête homme; voulez-vous s'en dire? Vous espérez que, après ces explications, vous voudrez bien revenir sur la réponse que vous m'avez faite. »

M. le Président. — Personne ne demande la parole.

« Vous ne proposez point d'ordre du jour monsieur de Gavardie? »

M. de Gavardie. — Le meilleur ordre du jour, c'est la conscience de M. le ministre.

Le ministre n'a pas trouvé un mot à répondre.

« Voilà où nous en sommes. Des prostituées, protégées par des amis du gouvernement, peuvent faire jeter sur le pavé le commissaire de police qui accomplit son devoir. »

« Hélas! vous savez cela, que la police soit si déplorablement faite et si insuffisante d'un bout à l'autre du pays. »

## LES CANDIDATS PROTECTIONNISTES EN BELGIQUE

Doivez-vous nous séparer encore des élections du 8 juin, en Belgique.

Vingt députés de la droite sont soumis à la réélection dans les arrondissements d'Aut, d'Auterive, d'Escloo, de Saint-Nicolas, de Termonde, de Verviers, de Hasselt, de Maeseyck et de Tongres.

Les libéraux ne paraissent pouvoir enlever aucun siège, tandis que les catholiques ont l'espoir fondé de les occuper de plusieurs positions.

49 membres de la gauche vont se représenter au corps électoral dans les arrondissements de Gand, Ath, Charleroi, Soignies, Mons, Thuin, Tournai, Liège, Huy, Verviers et Warehem.

On peut dire dès à présent que ces quarante-neuf sièges, il y en a tout au moins trente que les catholiques s'enlèveront, avec des chances de succès, d'arracher à l'ennemi.

Sauf à Liège, où les catholiques renonceraient à l'atter, les mandats seront disputés partout avec acharnement.

Presque tous les arrondissements où s'engage la bataille sont des arrondissements agricoles. Le *Courrier de Bruxelles* dit à ce propos :

« Les candidatures protectionnistes, c'est-à-dire les candidatures de la justice, de l'équité, de la légitime protection due à l'agriculture nationale s'imposent donc. Et qu'on ne s'y trompe pas, la cause agricole est une cause vitale pour le pays. »

« Il importe donc que les électeurs des campagnes se préoccupent de cette situation qui intéresse aussi le commerce et l'industrie belge, car l'agriculture ruinée, tout tombe. »

« Or, le libéralisme a toujours repoussé la protection légitime que l'Etat doit à la première industrie du pays. Il a toujours professé pour le paysan le plus profond mépris. Il a soulé contre les droits compensateurs les objections les plus absurdes et cherché à amener les passions contre des mesures de réparation et de défenses nécessaires réclamées par tous ceux qui connaissent la crise que traverse actuellement le pays. »

« Si les électeurs comprennent bien la situation faite à leur intérêt, ils donneront leurs voix, le 8 juin, aux candidats conservateurs décidés à prendre la cause agricole en main. C'est ce qu'ils feront notamment à Tournai, à Warehem, à Huy, à Ath, à Mons, à Gand, à Thuin, à Soignies, à Charleroi. »

« Le libre-échange sans réciprocité est une dupeserie. C'est un sénateur libéral de Charleroi, M. Balisau, qui l'a reconnu en plein Sénat. Ce mot doit être la devise de la campagne électorale prochaine dans tous les arrondissements où les caméristes, les propriétaires, ou les fermiers, ou les cultivateurs, ou les industriels ont voix au chapitre. Il s'agit d'une question de salut social bien plus que d'une question politique. »

« A la Chambre la cause agricole compte à droite et même au centre des partisans nombreux. L'immense majorité du Sénat lui est acquise. Un vigoureux coup d'épaulement mettra la Chambre à même de redresser enfin, au mois de Novembre prochain, un grief véritablement national. Mais il faut pour cela que personne ne s'abstienne et que nos amis fassent partout où il y a lutte une énergique propagande. »

## De qui dépendent les fonctionnaires

Dans la dernière séance du Sénat, M. de Gavardie a interpellé le ministre de l'Intérieur sur la situation faite à M. Latreille, ancien commissaire de police à Bazas (Gironde). Ce fonctionnaire a 21 ans de services, et de bons services, soit comme militaire, soit comme instituteur, soit comme commissaire de police. Il n'a jamais démenti; il a été cependant privé de son emploi et le gouvernement lui a refusé non seulement une pension, mais le plus modeste secours.

Pourquoi?

Le ministre de l'Intérieur est venu prétendre que M. Latreille avait été révoqué « pour insuffisance ». Ce n'est pas encore une raison valable pour laisser mourir de faim un homme qui a servi l'Etat pendant 21 ans. Mais la cause réelle de la persécution dont on accable M. Latreille, nous la trouvons dans cette réponse foudroyante faite par le sénateur des Landes au ministre de l'Intérieur :

« Vous dites que M. Latreille a été envoyé en disgrâce à Bazas parce qu'il était insuffisant. Vous allez voir le genre d'insuffisance dont il est accusé. »

La lettre que je vais lire est datée du 4 mai 1886, et m'a été adressée en réponse à une communication relative aux faits graves que je vais mettre sous vos yeux. Je les connais, puisque je suis de Mont-de-Marsan. Je connaissais aussi la conduite honnête de ce commissaire de police, qui n'a jamais manqué à un seul de ses devoirs envers le gouvernement.

J'ai servi, moi, des gouvernements pour lesquels je n'avais pas de sympathie, et je les ai servis fidèlement. Ce commissaire de police pouvait, au fond du cœur, ne pas éprouver de sympathies pour votre gouverne-

ment; mais j'affirme solennellement qu'il l'a servi avec dévouement et avec probité.

« Voulez-vous savoir les causes de sa disgrâce? Les voici, messieurs, — on me force à lire cette lettre : « J'ai l'honneur de vous envoyer les renseignements que vous m'avez demandés sur l'incident qui déterminait mon départ de Mont-de-Marsan. Je ne me suis point hâté à cause de la rentrée tardive des Chambres. »

« Il y avait dans le quartier Saint-Jean-d'Août deux « jolies filles de mauvaise vie; une attirait chez elle de petits jeunes gens... » (Exclamations à gauche.)

« Un attirait chez elle de petits jeunes gens de 16 à 17 ans; l'autre avait un enfant de 13 à 14 ans qu'elle nourrissait pour la somme de 1,000 francs » (Nouvelles exclamations). « Le quartier s'indigna à un tel point que plusieurs de ses habitants vinrent me déclarer que si je ne mettais ordre à ces scandales, on brûlerait la maison qu'habitaient ces femmes. J'en parlai à M. le Procureur de la République qui m'invita à procéder à une enquête... » Ce sont des faits qu'il est facile de vérifier; au besoin, je demanderais qu'on m'apportât le sous-secretaire d'Etat en 1885. Il n'y a rien de plus exact, parce que j'ai vu de près moi-même... (Exclamations et rires sur un grand nombre de bancs.)

« Etait-ce pour insuffisance de service, monsieur le ministre de l'Intérieur? Vous voyez bien que non. Voilà la vérité. »

« Une part, il ne restait rien des affirmations de M. le ministre : ce commissaire de police n'a jamais démenti, il n'a jamais été révoqué, d'autre part, vous voyez que M. le sous-secretaire d'Etat en 1885 lui disait qu'il serait mis en possession d'un titre de pension. »

« Eh bien, monsieur le ministre, vous êtes un honnête homme; voulez-vous s'en dire? Vous espérez que, après ces explications, vous voudrez bien revenir sur la réponse que vous m'avez faite. »

M. le Président. — Personne ne demande la parole.

« Vous ne proposez point d'ordre du jour monsieur de Gavardie? »

M. de Gavardie. — Le meilleur ordre du jour, c'est la conscience de M. le ministre.

Le ministre n'a pas trouvé un mot à répondre.

« Voilà où nous en sommes. Des prostituées, protégées par des amis du gouvernement, peuvent faire jeter sur le pavé le commissaire de police qui accomplit son devoir. »

« Hélas! vous savez cela, que la police soit si déplorablement faite et si insuffisante d'un bout à l'autre du pays. »

## OBSÈQUES

### COLONEL HERBINGER

Cette importante cérémonie a été célébrée hier, à Paris, en présence d'un grand concours d'amis et de camarades du défunt; et sur tout le passage du cortège, les manifestations les plus respectueuses ont salué la dépouille mortelle du vaillant officier.

### A la maison mortuaire

A onze heures du matin, le cercueil est exposé à l'entrée de la maison mortuaire, 13, avenue Lamotte-Piquet, transformée en chapelle ardente. Sur le cercueil, on place la tenue d'ordonnance du colonel Herbinger, et sur un coussin de velours ses décorations et son drapeau.

Les couronnes sont nombreuses. Nous remarquons celles qui portent les inscriptions suivantes : « Les sous-officiers, caporaux et soldats du 26<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied, au lieutenant-colonel Herbinger. — A leur ami Herbinger, ses ses camarades de promotion. — Au lieutenant-colonel Herbinger, les officiers du 25<sup>e</sup> régiment d'infanterie. — Au colonel Herbinger, la Ligue des patriotes (couronne d'immortelles jaunes volées d'un crêpe, avec rosette tricolore et rubans vert et noir entrelacés). »

Les visiteurs s'arrêtent dans une petite salle donnant sur la cour de la maison. C'est un vestibule immense d'officiers de tous grades.

M. Clovis Hugues, le député-poète, a fait précéder son nom du quatrains suivant :

Si la mort cruelle autorise  
L'orgueil au droit en vain nie,  
Et la gloire à ceux qu'elle brise,  
Soyez fier, tu es colonel.

Vers onze heures et demie, les invités commencent à affluer; au dehors, la foule grossit à vue d'œil. Une ovation chaleureuse est faite à l'ordonnance du malheureux colonel.

### La levée du corps

A midi, le cercueil est placé sur un char de troisième classe. Pendant ce temps, les troupes, qui sont composées d'un bataillon du 129<sup>e</sup> de ligne, rendent les honneurs militaires.

Les cordons du poêle sont tenus par MM. les lieutenants-colonels Dabonne, de Beaumesnil, Bouche, les chefs de bataillon Ducos et Carmejaue, et le capitaine Adam.

Le deuil est conduit par M. de Morlincourt, lieutenant-colonel en retraite, et M. de Liniers, capitaine au 103<sup>e</sup> de ligne, cousins du défunt.

### Le cortège

Immédiatement après la famille marche le général Roulang, en costume civil, accompagné du colonel Jaeger, son chef de cabinet, en tenue officielle.

Puis viennent : une députation de sous-officiers, caporaux et chasseurs du 20<sup>e</sup> bataillon, ayant fait la campagne du Tonkin et portant des couronnes, suivie de députations d'officiers de ce bataillon et du 25<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne.

Parmi les régiments représentés, nous remarquons les 2<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup>, 41<sup>e</sup>, 76<sup>e</sup>, 118<sup>e</sup>, 131<sup>e</sup> et 143<sup>e</sup> de ligne; la garde républicaine, le 7<sup>e</sup> cuirassiers,

le 1<sup>er</sup>, 14<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> dragons, les pompiers et la gendarmerie de la Seine.

M. le général Saussier, gouverneur de Paris, s'est fait représenter par le colonel Sabouraud et par son chef de cabinet, M. Viollet.

Dans l'assistance : MM. les généraux Jolivet, Berthe, Voisin, de Gressot, Sée, Péan, Thomas, Chantclair, M. le colonel Corréard, M. Napoléon Ney, M. le colonel Guérrier, M. le capitaine Valabre, officier d'ordonnance du ministre de la guerre; MM. Maurice Levert, Camille Raspail, députés; plusieurs soldats du 11<sup>e</sup> de ligne, portant le ruban vert et jaune de la médaille du Tonkin.

### Incident

MM. Rochefort, Clovis Hugues, Hubbard, Vaughan et quelques rédacteurs de l'*Intransigeant* ferment la marche, escortés par un millier de personnes. Quand ils arrivent rue Saint-Dominique, ils sont salués au passage par des cris de « A bas Ferry! A bas Brière de l'Isle! Vive Rochefort! »

### A l'église

Le général de Courcy, ancien commandant en chef du corps expéditionnaire, attend le cortège devant l'église Saint-Pierre du Gros-Cailleur. L'intérieur de la nef est tendu de draperies noires, et un catafalque à gradin est dressé au pied du maître-autel.

A midi vingt minutes, la cérémonie commence à l'église. Pendant la messe, la maîtrise, sous la direction de M. Frédéric Schubert, a exécuté le *Kyrie* de Manson, le *Te Deum* d'Haydn de Monpou, le *Pie Jesu* de Loisel, arrangé par solo de basson par Théodore Schubert, et l'*Opéra*, et l'*Agnus Dei* de Webbe.

M. Rochefort n'est pas entré dans l'église; accompagné de M. Vaughan, il est monté en voiture au moment où les employés des pompes funèbres enlevaient le cercueil pour le porter à l'Intérieur de l'église. Le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* s'est retiré, afin d'éviter une manifestation qui aurait pu dénaturer le vrai caractère de la cérémonie. Quand sa voiture s'est éloignée, quelques cris de : « Vive Rochefort! » se sont fait entendre dans la foule.

### De l'église au cimetière

Après l'absoute, donnée par M. le curé, le ministre de la guerre s'est retiré.

A une heure vingt-cinq, le convoi se remet en marche. Mme Herbinger mère, a été saluée par tous les assistants avec le plus profond respect. Le désespoir de la pauvre femme qui poussait des sanglots douloureux, déchirait les cœurs et mouillait de larmes bien des yeux.

Le cortège a pris la rue Saint-Dominique, l'avenue Bosquet, l'avenue Duquenne, la rue Eblé, le boulevard des Invalides, le boulevard Montparnasse, la rue d'Odessa, le boulevard Edgar-Quinet.

Sur les parcours de l'église au cimetière, la foule devient de plus en plus considérable.

### Au cimetière Montparnasse

Devant la grande porte, les curieux stationnent en groupes compacts.

A deux heures et demie, le cortège entre dans le cimetière, suit l'avenue principale, l'allée Lenoir, l'avenue de l'Est et l'avenue Thierry.

Le caveau où va être inhumé le colonel Herbinger se trouve derrière le monument de Valentin et des soldats tués pendant la guerre de 1870, non loin du monument élevé à la mémoire des sapeurs-pompiers morts victimes de leur devoir.

Près de la fosse est plantée une croix de bois noir, avec cette inscription : *Paul-Gustave Herbinger — 26 mai 1886.*

Trois discours ont été prononcés par M. le colonel Corréard, du 25<sup>e</sup> de ligne; par M. le colonel Bouchy, du 14<sup>e</sup> dragons, et par M. le général Jolivet.

M. le colonel Corréard s'est exprimé ainsi : « Au nom du 25<sup>e</sup> de ligne, je viens dire à notre infortuné camarade un dernier adieu. Il jouissait de l'estime et de la sympathie de tous; et nous avions tant de plaisir à lui dire qu'il en avait à le savoir. »

« Cette mort prématurée nous prive d'un de nos officiers les plus justement remarqués et les plus capables. Nous ressentons bien cette perte, nous surtout qui avions apprécié Herbinger, que je considère comme devant être placé hors de pair. »

« Ligne par ligne, année par année, nous avons parcouru le volumineux dossier de ses notes : pas une tache, pas une ombre au tableau. »

« Herbinger méritait mieux que la mauvaise fortune. »

« Il appartient aujourd'hui à l'histoire, et l'histoire, équitable, ne l'amoindrira pas. »

« Herbinger, au nom du 25<sup>e</sup> de ligne, de ses amis, de ses camarades, reçoit l'hommage suprême que nous rendons à tes qualités et à tes mérites. »